



Les questions pour : le GIFEN

16 décembre 2025

Lors du webinaire “Parole aux Associations”, les participants avaient la possibilité de poser des questions aux intervenants afin d’obtenir des réponses.



MATIÈRES ET DÉCHETS
RADIOACTIFS :
PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR



LES QUESTIONS

Ma question porte sur la différence de structure/d'adhérents entre le GIFEN et la SFEN ? Il y a probablement redondance avec un temps de parole double ?

Le GIFEN est un groupement d'industriels : ses membres (plus de 600) sont donc des entreprises. La SFEN est une société savante dont les membres sont des individus. Nos champs d'activité sont donc différents, d'où la prise de parole du GIFEN sur l'aspect industriel de la gestion de matières nucléaires et déchets radioactifs.

Quand allez-vous prendre en compte la santé et l'avis des citoyens qui veulent sortir du nucléaire ?

La filière nucléaire prend en compte le sujet sanitaire à la fois pour ses salariés et pour les personnes vivant à proximité de ses installations, en respectant rigoureusement la réglementation, que ce soit pour la sécurité au travail ou pour la radioprotection. Vous pouvez vous référer, pour cela, aux bilans de l'ASNR sur le sujet ainsi qu'aux bilans des exploitants. Concernant les positions sur le nucléaire, elles sont diverses, même si les études d'opinion montrent qu'une large majorité de Français souhaitent la poursuite de l'utilisation du nucléaire, comme le montre l'étude jointe menée par le GIFEN.

Combien d'emplois dans les ENR ? Le Technocentre n'est pas classé INB, alors les emplois risquent de ne pas être hors de danger pour les travailleurs. Projet industriel : il y en a plein d'autres, comme Arcelor.

Le nombre d'emplois dans le domaine des EnR ne relève pas des activités du GIFEN. Concernant le régime d'autorisation projeté pour

le Technocentre, cela ne relève pas de la responsabilité du GIFEN. Nous vous invitons à consulter les informations mises à disposition du public par EDF dans le cadre du débat public qui s'est tenu entre octobre 2024 et février 2025 sur ce projet. Il y a été expliqué par EDF, mais aussi par les autorités compétentes (DREAL notamment), que le statut d'ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) envisagé pour l'installation Technocentre relève d'un cadre réglementaire précis et de critères techniques relevant du Code de l'environnement. Il est liée au faible niveau de radioactivité qui sera présent dans l'installation. Cette classification ICPE permet de garantir une maîtrise des enjeux sanitaires et industriels, ainsi qu'une démarche d'évaluation environnementale complète.

Quelle est la part du retraitement du combustible nucléaire usé traitée par la Russie ? De quel pays sommes-nous dépendants quant au combustible nucléaire et au retraitement ?

Ce sujet ne relève pas de la responsabilité du GIFEN. Nous vous invitons à poser votre question aux acteurs directement concernés.

Quelle est la place de l'industrie nucléaire vs l'automobile, le spatial ou l'aérien... ?

La filière nucléaire figure parmi les trois premières filières en termes d'emplois, avec l'automobile et l'aéronautique. Elle représente 250 000 emplois au sein de près de 2 000 entreprises, plus de 30 milliards d'euros de valeur ajoutée produite en 2023 et de l'ordre de 10 milliards d'euros d'exportations y compris l'électricité (cf. rapport MATCH du GIFEN).

Valeur ajoutée et coût pour le contribuable de l'industrie nucléaire

La valeur ajoutée produite par la filière nucléaire était de 30 milliards d'euros en 2023. Le coût est calculé au MWh. Le coût complet a été estimé dans un récent rapport de la Commission de régulation de l'Énergie à 60,3 euros/MWh pour la période 2026-2028. Ce coût est compétitif. Le nucléaire contribue par ailleurs à la sécurisation du système électrique en fournissant une électricité tout au long de l'année et en répondant ainsi aux contraintes croissantes posées par les énergies non pilotables.

Plusieurs études, de l'ADEME notamment, montrent qu'un système électrique basé uniquement sur les énergies renouvelables induirait plus d'emplois qu'un système nucléaire. Pourquoi n'en parlez-vous pas ?

Le GIFEN représente la filière nucléaire et non l'ensemble des filières énergétiques. Les données que nous fournissons concernent donc le nucléaire uniquement. Sur la base du rapport MATCH du GIFEN, le nombre d'emplois actuels est de 250 000 et les perspectives de recrutements, sur la base du programme nucléaire confirment plus de 100 000 recrutements dans les 10 ans à venir.

Quel suivi médical pour tous les employés de la filière? Pourquoi ne parlez-vous que du volet économique ?

Le GIFEN n'est pas en charge du suivi médical des salariés du nucléaire : cela relève de chaque employeur. Néanmoins, un suivi médical très rigoureux est effectué par les employeurs, que ce soit en termes de radioprotection ou de sécurité au travail. L'ASNR publie chaque année un rapport sur la sûreté nucléaire et la radioprotection. Les exploitants nucléaires publient également ce type de rapport

Quelles seront les retombées économiques lors du démantèlement de nos centrales ? Par

exemple, Brennilis n'est toujours pas démantelée après 55 ans de travaux.

Concernant le démantèlement de la centrale de Brennilis, nous vous invitons à consulter les informations mises à disposition par l'exploitant sur le site d'[EDF](#), où vous trouverez une description de l'avancement des travaux et de leurs retombées économiques en termes d'emplois et de nombre d'entreprises mobilisées, ainsi qu'un lien vers des informations plus générales sur le démantèlement des centrales nucléaires actuellement en démantèlement.

Ai-je bien compris : réduction du volume des déchets alors qu'on veut développer l'industrie de production d'électricité ? N'est-ce pas contradictoire ?

La poursuite de l'exploitation des installations nucléaires permet de fournir une électricité bas carbone (4 g éq CO₂/kWh, soit 10 fois moins que le solaire), abondante, contribuant à la souveraineté énergétique du pays et à sa réindustrialisation. La France a fait le choix du recyclage des combustibles usés afin de réduire le volume des déchets finaux les plus radioactifs. C'est ce double choix qui est actuellement fait par notre pays et qui n'est pas contradictoire.

300 000 emplois pour la filière « nuk » : est-ce pour cela que le coût est très élevé, et plus que celui des EnR pour les MWh produits ?

Pour disposer d'une comparaison adéquate, il convient de comparer les coûts de systèmes complets et non le coût individuel des modes complémentaires de production d'électricité (LCOE). En cycle complet, le nucléaire est rentable et fournit une électricité compétitive (cf. réponse précédente sur le coût complet du nucléaire). Sur les 30 milliards d'euros de valeur ajoutée produite par l'industrie nucléaire en 2023, 17,7 milliards d'euros sont consacrés à la masse

salariale et aux contributions sociales associées. Ces emplois, nécessaires au fonctionnement de la filière, représentent donc un coût mais ils sont également créateurs de valeurs : ce sont des emplois qualifiés, créés en France et présents dans de nombreuses régions.

Que fait exactement la filière pour la transmutation prévue dès la loi Bataille de 1991 ? Afin de réduire les volumes.

Concernant les recherches sur la transmutation, certaines se poursuivent notamment sous l'égide du CEA. Le développement de réacteurs avancés, de type réacteurs à neutrons rapides ou AMR, pourrait apporter des solutions au recyclage de certains déchets tels que les actinides mineurs. On peut en particulier mentionner le projet ISAC, soutenu par "France 2030", qui vise à explorer les potentialités des réacteurs à sels fondus vis-à-vis de la transmutation des actinides mineurs. En effet, la nature même du combustible (liquide) et le rechargement en ligne possible avec ce type de réacteurs leur conférerait un avantage certain pour la transmutation, si ceux-ci s'avéraient viables industriellement.

Il convient néanmoins de préciser que, si la transmutation de ces déchets permettrait de réduire l'émission de chaleur et la radiotoxicité des déchets ultimes, elle ne se substituerait pas au stockage, qui resterait nécessaire pour la gestion des produits de fission : elle est complémentaire (cf. dossier de l'ASNR sur les déchets radioactifs).

On voit bien que ce n'est pas l'énergie qui est en cause, mais simplement une économie qui permet à un EPR de dépasser son coût d'un facteur 3.

Le dépassement budgétaire de la construction de l'EPR a été analysé notamment dans le cadre du rapport produit en 2019 par Jean Martin Folz. Il a permis d'en tirer des enseignements importants

en vue du nouveau programme nucléaire : construction d'une série et non plus d'un objet unique, permettant des économies d'échelle ; construction par paires sur un même site ; programmes renforçant la performance des projets (ex. le programme d'excellence opérationnelle nucléaire du GIFEN), etc.

Les effectifs de la filière sont en augmentation. La gestion responsable des matières et déchets est-elle un critère d'attractivité ?

L'attrait actuel des jeunes générations pour le nucléaire est une réalité. Lors d'une enquête réalisée début 2025 par Harris Interactive, à la question « Êtes-vous favorable ou opposé à l'utilisation du nucléaire pour la production d'électricité ? », 68% des 15-24 ans ont répondu « oui » et 71% des 25-34 ans. Concernant la gestion responsable des matières et déchets, nous ne pouvons confirmer si c'est, ou non, un critère d'attractivité, mais il se confirme que le sujet des déchets n'est pas un facteur de rejet vis-à-vis du nucléaire de la part des jeunes générations.

Merci, mais vous avez oublié Superphénix, qui limitait les déchets.

Effectivement, l'arrêt de Superphénix, réacteur à neutrons rapides de 4e génération, pour des considérations politiques, est une décision qui n'est pas cohérente avec la volonté de recycler un maximum de déchets radioactifs et, à terme, d'assurer une fermeture du cycle du combustible. À noter que le Conseil de politique nucléaire de mars 2025 a clairement fixé comme objectif la relance d'un programme pour la fermeture du cycle : « Le Conseil de politique nucléaire a confirmé les orientations permettant d'atteindre la fermeture du cycle du combustible nucléaire dans la deuxième moitié du siècle et relancé un

programme de travail en ce sens. Des développements technologiques importants sont nécessaires pour fabriquer les combustibles à partir de plutonium et d'uranium appauvri, la maîtrise des réacteurs à neutrons rapides ainsi que le retraitement des combustibles ».

Pourquoi parler de transition écologique alors que l'industrialisation est l'une des causes majeures du problème écologique ?

La réindustrialisation de la France est au contraire une solution à certains problèmes écologiques. Produire dans notre pays se traduit par moins de transport de marchandises provenant de pays éloignés, des industries créées avec des normes environnementales rigoureuses, et des emplois en France. À ce titre le nucléaire est un exemple pour toutes les filières industrielles, dont celles de l'énergie, avec une production d'électricité décarbonée en France et des usines et entreprises (plus de 80% de PME) situées dans notre pays

Pensez-vous que la gestion des déchets nucléaires est viable économiquement sans subventions publiques massives, comme le Technocentre de Fessenheim, qui bénéficierait d'un demi-milliard d'euros ?

Concernant le projet Technocentre, nous vous invitons à consulter les informations mises à disposition du public par EDF dans le cadre du débat public qui s'est tenu entre octobre 2024 et février 2025 sur ce projet. Le montant que vous mentionnez ne correspond pas à des « subventions publiques massives ». Il s'agit du montant estimatif d'investissement du projet, dont le chiffre d'affaires permettra ensuite de couvrir les coûts fixes et variables et de dégager une rentabilité conforme aux attendus de ce domaine d'activité. EDF a mis à disposition du public une fiche (accessible sur

<https://projet-technocentre.cyclife.com/>) précisant les ordres de grandeur des différents paramètres intervenant pour assurer cette rentabilité.

Les retombées économiques compensent-elles les désagréments du stockage des déchets ?

Il ne s'agit en aucun cas de compensation. Les déchets radioactifs sont gérés de manière rigoureuse dans notre pays. Ils sont isolés de l'environnement dans des installations d'entreposage ou de stockage. Comme toute activité industrielle, ces installations génèrent de l'activité économique (emplois, retombées économiques et fiscales, etc.). Elles contribuent également à l'aménagement du territoire, avec des investissements dans les régions d'implantations (routes, infrastructures, écoles, moyens médicaux, etc.)

Comment expliquez-vous la faillite d'Areva et les retards dans la construction des EPR ?

La faillite d'Areva a été largement documentée par le passé et est due à de multiples facteurs (crise financière mondiale, accident de Fukushima, choix politiques en défaveur du nucléaire, choix stratégiques de l'entreprise, etc.).

Concernant les retards de l'EPR, comme précisé dans une réponse précédente, le rapport Folz en a analysé les causes (choix de construire un objet unique, perte de compétences dans la construction de réacteurs dans les années 2000, organisation complexe, etc.)

N'oubliez-vous pas les « sommes de chair à neutrons » qui, en 2024, ont encaissé 9% de plus de rayonnement collectif ?

Le GIFEN ne dispose pas des données sur les résultats de radioprotection collective et ne peut donc fournir une réponse sur ce sujet.

Un groupement d'industries nucléaires n'est pas une association citoyenne... mais un conglomérat d'intérêts. Ils ne parlent que de valeurs financières, d'effectifs, d'équipements, et pas de santé ?

La mission du GIFEN est de développer des programmes pour renforcer la performance industrielle collective de la filière. La sécurité et la santé sont évidemment la priorité, première composante de cette performance dont elles sont la condition. C'est donc un sujet pris en compte de manière rigoureuse au sein des entreprises du nucléaire.

Est-ce que l'activité industrielle du nucléaire est dépendante de brevets américain, chinois ou russe, donc hors Union Européenne, et quelles mesures prend la filière pour disposer d'une industrie nucléaire ?

La France a fait le choix, depuis plusieurs décennies, de disposer d'une filière nucléaire complète : production d'uranium et transformation, production de combustible, conception, construction, exploitation et maintenance de réacteurs, traitement et recyclage des matières nucléaires, gestion des déchets, recherche, etc. C'est l'une des seules filières nucléaires nationales à être complète dans le monde. Le nouveau programme nucléaire complet (construction de réacteurs, investissement dans le cycle, poursuite des programmes de gestion des déchets, R&D, projets de réacteurs innovants, etc.) confirme ce choix stratégique, qui contribue à la souveraineté énergétique du pays. La filière ne dépend donc pas de pays étrangers, ce qui n'empêche pas le développement de partenariats.

Pourquoi parler de transition écologique alors que l'industrialisation est l'une des causes majeures du problème écologique ?

Question déjà posée précédemment